

AVIS PUBLIC*

Dépôt du rôle triennal de l'évaluation foncière du territoire non organisé (TNO) Rivière-Bonjour pour les années 2023, 2024 et 2025

AVIS AU PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de La Matanie;

QUE le rôle triennal de l'évaluation foncière du territoire non organisé (TNO) Rivière-Bonjour pour les années 2023, 2024 et 2025 a été déposé au bureau de la soussignée au 158, rue Soucy, 2^e étage, à Matane, le 15 septembre 2022;

QUE toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture des bureaux de la MRC de La Matanie, ledit rôle;

QU'une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la *Loi sur la fiscalité municipale* doit être déposée avant le 1^{er} mai 2023;

QUE la demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 158, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 158 sont disponibles aux bureaux de la MRC de La Matanie, sis au 2^e étage du 158 de la rue Soucy à Matane;

QUE le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la MRC de La Matanie au 158, rue Soucy, 2^e étage, Matane (Québec) G4W 2E1, à l'attention de la directrice générale et greffière-trésorière;

QUE dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

***Cet avis public remplace l'avis publié dans le journal du 21 septembre 2022.**

Fait à Matane, ce 22^e jour de septembre 2022.

La directrice générale et greffière-trésorière,
Line Ross, M.B.A.